

0105 330 0 5

Envoyé en préfecture le 20/12/2019
Reçu en préfecture le 20/12/2019
Affiché le **20 DEC. 2019**
ID : 029-200076669-20191217-2019_036_RA-DE



Délibération n° 2019-036
Comité syndical du 17 décembre 2019

RAPPORTS ANNUELS 2018 DES CONCESSIONNAIRES PECHE ET PLAISANCE

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille s'est réuni, dûment convoqué, le 17 décembre 2019 à 14h30, dans les locaux du Lycée professionnel maritime du Guilvinec

Nombre de délégués du comité syndical en exercice : 18 titulaires

Nombre de voix délibératives : 20

- Nombre de délégués titulaires présents : 10
 - Nombre de délégués titulaires excusés représentés par leur suppléant : 2
 - Nombre de délégués titulaires excusés ayant donné pouvoir : 3
 - Nombre de délégués titulaires excusés non représentés par leur suppléant et n'ayant pas donné pouvoir : 3
- Représentant 17 voix

EXPOSE DES MOTIFS

L'article L.3131-5 du Code de la Commande Publique impose aux titulaires de contrats de concession de produire un rapport d'information à l'autorité concédante comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Ce rapport doit faire l'objet d'un examen par l'assemblée délibérante dans les conditions de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La présente délibération concerne les rapports remis par les concessionnaires au titre de l'année 2018 et mis à disposition des délégués du Comité syndical, à savoir :

Objet du contrat	Activité	Concessionnaire	Echéance du contrat
Convention de délégation de l'exploitation du service public des ports de pêche de Cornouaille	Pêche	CCI Métropolitaine Bretagne Ouest	31/12/2025
Concession de l'établissement et de l'exploitation du port de plaisance de Concarneau	Plaisance	Commune de Concarneau	31/12/2026
Concession de l'établissement et de l'exploitation d'installations portuaires de plaisance dans l'embouchure de la rivière de Pont l'Abbé en amont des infrastructures pour la pêche et à l'intérieur des limites administratives du port de Loctudy	Plaisance	Commune de Loctudy	31/12/2029
Concession de l'établissement et de l'exploitation d'équipements légers de plaisance au port de Loctudy-Ile Tudy	Plaisance	Commune de l'Ile-Tudy	31/12/2019

I - Concession pêche

1-1 Volume de l'activité

L'année 2018 est la première année du contrat de DSP pour l'exploitation du service public des ports de pêche de Cornouaille. La CCIMBO, par le biais de ce contrat, est en charge de la gestion des 7 ports de Cornouaille : Audierne, Douarnenez, Saint-Guérolé - Penmarc'h, Lesconil, Loctudy - Ile-Tudy, Le Guilvinec - Lechiagat et Concarneau. A ce titre, ses missions sont les suivantes :

- Assurer l'exploitation du service portuaire et le bon fonctionnement général des ports,
- Gérer et valoriser le domaine portuaire,
- Assurer la maintenance des outillages dédiés au service portuaire,
- Réaliser le nettoyage et les travaux d'entretien de l'ensemble des biens délégués,
- Réaliser les travaux de renouvellement et de modernisation des outillages et des équipements délégués,
- Mener les actions concourant à la promotion générale des ports, en veillant à l'intégration des enjeux de développement durable,

Les débarquements 2018 représentent 50 848 tonnes pour 146 109 k€ (criée et hors criée). Ils sont en baisse tant en volume qu'en valeur de l'ordre de 3,5% par rapport à 2017. La pêche hauturière est particulièrement impactée par la baisse des tonnages (-10%) liée au départ de 5 navires, et aux arrêts techniques nombreux. L'activité côtière a aussi été touchée (- 6,6%) en raison des nombreuses périodes de tempêtes entre janvier et avril. Les apports de la bolinche sont en hausse de 2,4%, la saison a été bonne tant pour l'anchois avec une saison précoce que pour la sardine dont les tonnages estivaux ont été importants.

1-2 Un décalage important des investissements

Concernant le suivi du programme pluriannuel d'investissements, l'année 2018 a connu un important report des investissements (seulement 22 % des investissements réalisés).

L'opération décalée la plus importante concerne les installations frigorifiques : la CCIMBO a engagé des études pour revoir les solutions initialement envisagées en raison de la très forte hausse des fluides frigorigènes, dont le coût a été multiplié par 5.

Malgré le décalage des investissements, le Concessionnaire a mobilisé la totalité de l'emprunt prévu pour 2018 ce qui a eu pour conséquence d'augmenter la trésorerie de la concession.

1-3 La situation financière de la concession

Pour sa première année d'exploitation, la concession dégage un bénéfice (+289 k€) inférieur aux prévisions (résultat net de 689 k€ au CEP). Cependant, cette situation est due à la réalisation d'une dotation pour provision sociale (écriture comptable sans flux de trésorerie). En effet, l'excédent brut d'exploitation (EBE = recettes d'exploitation – dépenses d'exploitation) est supérieur aux prévisions (+ 63 k€ soit + 7 %). Le chiffre d'affaires est supérieur aux prévisions (+ 301 k€ soit + 2%) notamment sur la pêche, et ce malgré une activité globalement en baisse par rapport à 2017 (cumul activité criée et hors criée). Les charges d'exploitation hors dotations sont supérieures au prévisionnel, notamment sur les achats et le personnel, mais dans une moindre mesure. Les grands équilibres d'exploitation sont globalement conformes au prévisionnel.

La situation financière de la concession est particulière. En effet, elle présente une trésorerie conséquente (6,9 M€ à fin 2018) et un taux d'endettement élevé (89 % à fin 2018). Cette situation s'explique notamment par le faible taux de réalisation des investissements (22%) alors que le concessionnaire a contracté l'emprunt sur la base d'un taux de réalisation de 100 %.

Les ratios d'analyse de l'autonomie et l'indépendance financière sont faibles notamment suite à la non-mobilisation de l'ensemble des subventions d'investissement et surtout l'absence de mobilisation de fonds propres (capital social). Cependant, cette situation est cohérente par rapport au plan de financement de la

concession et classique pour une structure récente. Si la rentabilité dégagée se maintient, les ratios devraient s'améliorer.

II - Concessions plaisance

2.1 Concession de l'établissement et de l'exploitation du port de plaisance de Concarneau

- *Activité du port*

En 2018, le nombre de contrats annuels s'élevait à 714, nombre identique à l'année précédente. Le taux d'occupation du port est de 100 %. Concernant les escales, la fréquentation a été élevée. Elle est liée à des conditions météorologiques clémentes durant l'été. On note une augmentation jusqu'à 30 % pour le mois de juin en nombre de bateaux, et 20 % en nuitées par rapport à 2017, les mois de juillet et août sont également en augmentation tant en nombre de bateau qu'en nombre de nuitées.

- *Compte rendu technique*

Le concessionnaire a engagé en 2018 les études et premiers travaux de préparation pour la rénovation des sanitaires de la maison du port afin de permettre avec un accès 24h/24h aux plaisanciers. Il a par ailleurs remplacé 314 mètres de chaînes sur les installations de l'avant-port.

Des travaux de réparation ou d'amélioration des ouvrages ont été également exécutés : remplacement de 3 candélabres sur le môle du port de plaisance, pose d'enseignes « Port de plaisance de Concarneau », fabrication et installation d'un ponton avec râtelier à annexes sur les pontons de l'avant-port afin de sécuriser l'arrivée et le départ des clients pour rejoindre leurs bateaux situés sur les mouillages de l'avant-port, travaux de peinture sur la maison du port et travaux sur la station de carburant.

Le montant global des investissements réalisés en 2018 s'élève à 86 K€.

- *Situation financière de la concession*

Malgré un très léger recul des recettes d'exploitation, l'excédent brut d'exploitation est en progression (+10%) du fait d'un recul des charges d'exploitation (-4%) lié au recul du poste « impôts et taxes ». Grâce à l'augmentation de la rentabilité et la comptabilisation d'un produit exceptionnel (récupération d'un trop versé sur la taxe foncière et la CFE), la concession continue de dégager un bénéfice net. Ce dernier progresse fortement entre 2017 et 2018 (+ 80 k€ soit une multiplication par plus de 2). Avec 142 k€, il représente 19 % des produits d'exploitation soit un taux de rentabilité nette élevé.

Les investissements réalisés en 2018 ont tous été autofinancés avec l'épargne nette dégagée. En l'absence de souscription d'un nouvel emprunt, l'encours bancaire continue de baisser et s'élève à 181 k€ à fin 2018. Ainsi malgré cet autofinancement des investissements, le niveau suffisant de rentabilité dégagée a permis de consolider le fonds de roulement en 2018

2.2 Concession de l'établissement et de l'exploitation d'installations portuaires de plaisance dans l'embouchure de la rivière de Pont l'Abbé amont des infrastructures pour la pêche et à l'intérieur des limites administratives du port de Loctudy

- *Activité du port*

En 2018, le nombre de contrats annuels s'élevait à 578, en hausse de 2%. Le nombre d'escales a légèrement diminué, s'établissant à 2 465 contre 2 537, soit une baisse de 3%. Par contre, le nombre de nuitées a légèrement progressé : 9 748 contre 9 482, soit une hausse de 3%.

- *Compte rendu technique*

En 2018, des études et travaux ont été engagés :

- Etudes pour le réaménagement du bureau du port et des sanitaires, études pour la mise aux normes de l'aire de carénage et diagnostic des infrastructures portuaires
- Mise en place d'un sanitaire automatique
- Réalisation de la 2ème tranche de peinture des pieux
- Modification des bouches de remplissage de la station carburant
- Remplacement d'un élément de ponton et d'un catway au bout du ponton A
- Pause d'un bac à déchets à Larvor

Le montant global des investissements réalisés en 2018 s'élève à 135 K€.

- *Situation financière de la concession*

Les recettes d'exploitation sont restées stables en 2018. Cependant, l'excédent brut d'exploitation est en baisse (- 13%) du fait d'une hausse des charges d'exploitation (+8%), s'expliquant notamment par une hausse des achats et charges externes et des frais de personnels. L'EBE reste relativement conséquent (31 % des produits d'exploitation). Néanmoins, il est insuffisant pour couvrir les charges d'amortissement (325 k€ en 2018 dans lesquelles sont intégrées les charges à étaler liées au dragage réalisé en 2014) et les charges exceptionnelles (29 k€). Il convient de noter qu'aucune provision pour les futures opérations de désensablement n'a été constituée.

Comme en 2017, le résultat comptable du port est donc déficitaire (- 32 k€) compte tenu du niveau des recettes d'exploitation et de l'importance de la dotation des amortissements. A noter cependant que les dépenses réelles sont couvertes par les recettes réelles. En raison de la baisse de sa rentabilité, la concession voit sa capacité d'autofinancement diminuer (- 70 k€ soit - 21 % par rapport à 2017). En l'absence d'emprunt, elle est équivalente à l'épargne nette (268 k€ en 2018).

Les investissements réalisés en 2018 ont tous été autofinancés avec l'épargne nette dégagée. Le port n'est plus endetté depuis 2013. Malgré cet autofinancement et la baisse de rentabilité, le niveau de rentabilité reste suffisant pour consolider le fonds de roulement (1 281 k€ contre 1 147 k€ en 2017)

2.3 Concession de l'établissement et de l'exploitation d'équipements légers de plaisance au port de Loctudy-Ile Tudy

- *Activité du port*

En 2018, le nombre de contrats annuels s'élevait à 224 (107 sur chaînes et 117 sur bouées), contre 223 l'année précédente. Le taux d'occupation est de 100%.

- *Compte rendu technique*

En 2018, des travaux sur corps morts, sur chaînes traversières et sur la cale ont été réalisés.

Le montant global des investissements réalisés en 2018 s'élève à 28 K€.

- *Situation financière de la concession*

Les recettes d'exploitation ont connu en 2018 une forte progression (+ 17 %) grâce à l'augmentation des recettes des contrats et surtout au versement d'une subvention. En parallèle, les charges d'exploitation sont en baisse (- 18 %) avec notamment un recul conséquent des frais de personnel (- 23 %) suite à un transfert de charges moindre entre le budget communal et celui de la concession et des achats et charges externes (- 15 %). La concession voit son excédent brut d'exploitation progresser fortement (+ 86 %) et atteindre un niveau très élevé de rentabilité (52 k€ soit 54 % des produits d'exploitation).

En l'absence de charges financières et exceptionnelles conséquentes, le résultat net progresse également fortement entre 2017 et 2018 (+ 24 k€ soit une multiplication par 2,5). Le taux de rentabilité nette est très élevée (41 % des produits d'exploitation).

0105 030 05

Envoyé en préfecture le 20/12/2019
Reçu en préfecture le 20/12/2019
Affiché le **20 DEC. 2019**
ID : 029-200076669-20191217-2019_036_RA-DE

Avec cette rentabilité, la concession voit sa capacité d'autofinancement s'améliorer (+ 93 % par rapport à 2017). Cette dernière est largement suffisante pour couvrir le remboursement d'emprunt annuel. L'épargne nette ainsi dégagée s'élève à 37 k€ (+ 24 k€ soit une multiplication par près de 3 par rapport à 2017).

Les investissements réalisés en 2018 ont tous été autofinancés avec l'épargne nette dégagée. Ainsi, malgré cet autofinancement, le niveau suffisant de rentabilité dégagée a permis d'améliorer le fonds de roulement. De plus, l'endettement financier reste limité (64,1 k€ à fin 2018)

En conséquence,

Vu le Code de la Commande Publique et plus particulièrement ses articles L.3131-5 et R.3131-2 à L.3131-4 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L.1411-3 ;

Vu les rapports d'information de l'année 2018 présentés par les concessionnaires et mis à disposition des membres du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical prend acte des rapports d'information 2018

**Le Président du Syndicat mixte des ports de
pêche-plaisance de Cornouaille,**


Michaël Quernez

0105 336 05

Envoyé en préfecture le 20/12/2019
Reçu en préfecture le 20/12/2019
Affiché le **20 DEC. 2019**
ID : 029-200076669-20191217-2019_036_RA-DE